



**NOTE DESTINÉE AUX RÉPONDANTS ET AUX
COMITÉS DE PRÉSÉLECTION**

Les candidats à la Bourse Terry Fox doivent être: a) des finissants du niveau secondaire ou b) étudiants d'un collège ou d'une université en voie d'obtention d'un premier diplôme. Les candidats doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus et doivent être âgés de 25 ans ou moins.

En procédant au choix définitif des boursiers Terry Fox, le comité de sélection tiendra compte de l'aptitude du candidat à concrétiser des qualités et des idéaux supérieurs en tant que citoyen et membre d'organismes humanitaires tout en visant l'excellence dans les études, le sport amateur, le conditionnement physique et le travail bénévole au sein de sa communauté. Le comité de sélection du Prix Humanitaire Terry Fox cherchera, chez le candidat, les traits distinctifs des qualités déjà énumérées.

Le comité sera particulièrement attentif aux obstacles surmontés par le candidat et à la manière dont ce dernier les aura surmontés. Ces obstacles peuvent être une incapacité physique, des problèmes personnels, un environnement social difficile ou tout autre facteur négatif exigeant du courage, de la générosité et de la force morale.

Gardez également à l'esprit que:

- la Bourse Terry Fox n'est ni, de prime abord, une récompense sportive ni une récompense pour les handicapé(e)s,
- le dossier scolaire n'est pas d'une importance primordiale,
- le besoin d'argent ne donne pas de droit particulier sur la bourse.

Le comité évaluera les candidats en fonction de ces points pourvu que le dossier présenté par les répondants s'appuie sur les témoignages et une connaissance personnelle du candidat. Les références de membres de la famille ou de compagnons étudiants ne sont pas acceptées.

À la lumière de notre expérience passée, il nous semble important d'attirer votre attention sur le fait que les candidats les plus valables peuvent se montrer réticents à poser leur candidature.

La date limite pour soumettre un dossier complet de candidature (celui-ci comprenant le formulaire de demande, relevé de notes officiel et trois lettres de recommandation sous pli cacheté) est le **1er février** de chaque année.

Si jamais plus d'un candidat se présente, nous vous prions de faire une liste des candidats par ordre de priorité.

Il va sans dire que les lettres de recommandation et les commentaires provenant des comités de présélection restent strictement confidentiels.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

W. Lorne Davies
Directeur Exécutif